

Saison – 2024 – 2025

Formation « Accompagnateur de Club en Ski Alpin »

La Commission « FORMATION DES CADRES » du Comité de Ski du Massif Jurassien organise une journée de formation pour « accompagnateur de club » :

- DATES :** **Samedi 07 Décembre 2024**
- LIEU :** Qui vous sera indiqué par mail lors de la convocation
- RENDEZ VOUS :** Idem
- HÉBERGEMENT :**
- REPAS DU MIDI :** Le Repas de Midi sera pris ensemble
- COUT DE LA FORMATION CONTINUE** *Le coût de la Formation vous sera communiqué ultérieurement.*
Le chèque devra être établi à l'Ordre du CMSJ Commission Enseignement
- tarif comprend (Encadrement + Repas et éventuellement forfait si besoin)**

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Demande d'Inscription pour la journée de formation continue Document sur le site du CSMJ. (Document que vous pouvez remplir informatiquement en me le demandant)
- La Copie de votre Licence de Dirigeant Validée Saison - **2024 – 2025**
- La copie de votre PSC1 ou Equivalent (Premier Secours Civique de Niveau 1)

Cette formation donne l'attribution de la fonction de dirigeant : « Accompagnateur de Club ». Cette fonction vous donne le droit, sous la responsabilité de votre Président, d'accomplir différentes tâches dans le club.

L'accompagnateur s'engage à ne pas être seul avec un groupe sur la piste, il doit obligatoirement être avec un moniteur fédéral, qui lui assure la responsabilité et l'enseignement de cet encadrement.

L'accompagnateur de club doit avoir au minimum 16 ans révolues.

Durée de la formation : une demi-journée en salle et en fonction de la demande sur le terrain.

Pour votre journée de formation continue une facture vous sera envoyée par mail.

**Pour les Inscriptions dernier délai le Mercredi 20 Novembre 2024 à 20 heures
pour la session du 07 Décembre 2024**

Dossier à envoyer au Responsable :

ROUSSEAU Jacky 12, Rue des Bruyères 39570 COURLANS
Port : 06 81 15 29 87 ou par e-mail : jr39@orange.fr